



Annonce de fermetures et restrictions de circulation

Mesdames, Messieurs,

Nous approchons de la fin des travaux, toutefois les prochaines semaines seront rythmées par d'importantes restrictions/interdictions de circulation sur la Route du Menhir, le haut du Chemin du Verger et la Route du Moulin depuis l'ancienne douane à la route cantonale.

Si vous avez besoin de votre véhicule entre 6h00 et 18h00 le jour de la fermeture, n'oubliez pas de le déplacer **avant** en dehors de la zone des travaux. Des parkings sont mis à disposition (voir plan au verso), ou si nécessaire demandez à votre voisinage.

CE PLANNING EST ÉTABLI SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

LUNDI 21 JUILLET 2025 : Fraisage bitume de la totalité de la route du Menhir

MARDI 22 JUILLET 2025 : Fraisage bitume route du Moulin et le haut du chemin du Verger

Conséquences : **circulation interdite** Passages possibles uniquement pour les riverains avec temps d'attente très importants.

MERCREDI 23 JUILLET 2025 : Stabilisation de la route du Menhir

JEUDI 24 JUILLET 2025 : Stabilisation de la route du Moulin

Conséquences : **interdiction totale de circuler**

Dès le lendemain, seuls les véhicules légers < 3,5 tonnes sont autorisés

Entre le mercredi 23 juillet et le vendredi 8 août 2025 = interdiction totale de circuler aux trafics lourds et convois agricoles, sur les tronçons stabilisés. Véhicules légers < 3.5t autorisés.

LUNDI 4 AOÛT 2025 : haut du chemin du Verger — pose de l'enrobé

MARDI 5 AOÛT 2025 : route du Menhir — pose de l'enrobé

MERCREDI 6 AOÛT 2025 : route du Moulin — pose de l'enrobé

Conséquences : **interdiction totale de circuler** pendant 24 heures après l'intervention
(Possibilité d'intervention entre le 4 et le 8 août 2025 selon conditions météo)

Si toutefois des questions surviennent, vous pouvez joindre M. B. Wüthrich au 079 582 97 48.

Nous remercions les riverains et les exploitants pour leur coopération, compréhension et patience.

Le Conseil Communal

